

## Projet d'élaboration du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

### Bilan du panel citoyen

4 et 19 novembre 2019

---

#### Contexte :

Par délibération du 9 juillet 2018, les élus du Conseil syndical ont prescrit l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du territoire du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Il s'agit de construire le projet du territoire à l'échéance 2040, dans une vision cohérente d'ensemble, autour des questions d'habitat, de développement économique, d'environnement, de mobilités...

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT, plusieurs canaux de concertation ont été constitués, dont la constitution d'un panel citoyen. Deux réunions ont été organisées d'une durée de 2h chacune. Ce panel est destiné à des habitants du territoire du SYBARVAL, sélectionnés sur tirage au sort, dans l'objectif d'échanger sur le diagnostic et les enjeux du futur Plan d'aménagement et de développement durables du SCoT.

#### Calendrier :

- 1<sup>er</sup> panel citoyen : 04 novembre au Teich
- 2<sup>ème</sup> panel citoyen : 19 novembre à Biganos

#### Déroulé du 1er panel :

- 05min : introduction de la réunion et rappel du contexte (Sybarval) ;
- 05min : présentation des consignes de travail (Neorama) ;
- 100 min : présentation des thématiques et de leurs enjeux ;
- 10 min : hiérarchisation des enjeux par les participants

**Focus sur la hiérarchisation des enjeux :**

A la suite d'une présentation suivie d'échanges avec les participants sur les thématiques du diagnostic, chaque participant s'est vu remettre 4 gommettes autocollantes dans le but de pouvoir hiérarchiser et identifier les enjeux prioritaires.

**Animation du panel :**

- M. Anthony Douet – Directeur du SYBARVAL
- M. Gérald Dumas – Directeur de l'Agence NEORAMA

Le document qui suit est la synthèse des échanges avec les participants du panel pour cette première réunion. Figurent **en couleur** les constats et propositions des panelistes.

## Introduction

Présentation du SYBARVAL et de ses missions, notamment le SCoT, son diagnostic et ses enjeux, par M. Anthony Douet.

- **Participant : Des PLU vont se terminer l'année prochaine, d'autres sont en cours d'élaboration, comment cela va se passer ?**

**Réponse du SYBARVAL :** Les PLU devront être compatibles avec ce schéma, comme les politiques publiques afférentes. Une fois le SCoT adopté, les PLU ont 3 ans pour se mettre en compatibilité et décliner les orientations. En attendant, le SYBARVAL est associé à leur élaboration. D'ici la fin de l'année, un premier document permettra de cadrer certaines règles d'urbanisme. Une fois approuvé, il aura une portée juridique.

- **Participant : Le nouveau SCoT pourra avoir un impact sur l'urbanisation ?**

**Réponse du SYBARVAL :** On a l'ensemble des thématiques à traiter, mais les élus doivent se positionner sur le niveau de précision qu'ils souhaitent. Par exemple, sur les zones d'activités, le SCOT peut cartographier et délimiter chaque zone à la parcelle ou être moins précis en indiquant que telle ou telle zone sera développée. Ici, il y aura 10 hectares, ici 15, ici 3. C'est le niveau de détail qu'il faudra définir en rédigeant les règles l'an prochain. Pour l'instant, nous n'avons pas de réponses. Pareil sur l'habitat, on peut aller assez loin en disant que pour telle commune ce sera tant d'habitants dans le logement, ou bien ce sera à l'échelle d'un secteur qu'il faudra créer tant de logements, charge aux maires de se les répartir. On peut aller dans le détail, comme on peut rester sur de grandes enveloppes. Il faudra cependant définir certains cadres, qu'on dise combien d'habitants d'ici à 2030, 2040, et donc combien de logements, et préciser les zones d'activités et les zones commerciales qui pourront se développer. Sur la mobilité, on va être dans une approche par type de mobilité pour avoir des règles. Et puis sur la protection de l'environnement, on sera précis parce que les secteurs à sauvegarder sont nombreux. On pourra inclure à la protection certains secteurs qui aujourd'hui ne le sont pas.

- **Participant : j'ai discuté avec une DGS l'autre jour pour savoir quelles étaient les hiérarchies des textes. Vous avez signalé que nous étions dans le bassin versant du Bassin d'Arcachon, là j'ai vu que l'on représente 1500 km<sup>2</sup>, j'étais aux présentations du PNM qui couvre 4200 km<sup>2</sup>. Entre les plans de gestion et les mesures prises par le Parc Naturel Marin, qui inclut aussi la partie terrestre, qu'est ce qui va être prégnant, le PNM ou le SCOT ? On a un millefeuille de textes, quel est celui qui sera le plus prégnant ?**

- **Réponse du SYBARVAL :** je sais que c'est compliqué. Notre objectif pour nous est d'aller voir chacun de ces documents, pour pouvoir y apporter une cohérence et traduire un projet de territoire. Cependant, il existe différents enjeux : il y a bien-sûr le bassin, mais également

le développement de l'emploi, les flux de personnes et d'employés vers la métropole, etc. Tout cela doit être croisé pour essayer d'avoir une approche cohérente de l'aménagement du territoire. Dans le cadre de l'élaboration du SCoT, nous ouvrons à la concertation pour avoir un autre regard, autre que les textes.

### Démographie, Habitat et Équipements

- **Participant : Il vaut mieux densifier que de faire des extensions, car les extensions vont à l'encontre de l'environnement. Je me pose la question si le SCoT envisage de limiter cette expansion pour maintenir la qualité de vie actuelle.**
- **Réponse du SYBARVAL :** il va falloir qu'on fasse des choix. Limiter la consommation d'espace, cela signifie densifier si on veut continuer à accueillir autant de personnes ou alors ça veut dire qu'il faut freiner la croissance. C'est pour cela que l'on commence en général par la thématique « démographie », c'est-à-dire combien on veut ou on peut accueillir de nouveaux habitants. Si on veut accueillir 10 000 ou 20 000 habitants, c'est autant de logements à produire et ensuite, comment on les répartit dans les communes. Quand je parle de capacité d'accueil, dans certaines communes on a encore des capacités d'extension. Par exemple à Arcachon, le potentiel d'extension et de densification est assez limité. Il faut que l'on arrive dans ce schéma à qualifier chaque commune, quelle est sa capacité. Savoir si on est en capacité d'étendre, et dans le cas contraire savoir si on doit densifier. Ce sont toutes ces questions là qu'il convient d'aborder et de définir.
- **Participant : Vous parliez tout à l'heure des logements sociaux, je suis tout à fait d'accord sur le principe, seulement cela va au détriment des gens qui veulent investir. Il y aura forcément un impact sur les prix du foncier si on privilégie les logements sociaux.**
- **Réponse de M. Anthony Douet du SYBARVAL :** tout à fait, cela fait partie des choses à définir et étudier. Il y a aussi la problématique des ressources et des capacités. A savoir si on aura suffisamment d'eau potable pour tout le monde et pour développer davantage l'habitat.
- **Participant : Il est aussi important de prendre en compte la thématique de l'emploi, car s'il n'y a pas de travail, c'est bien beau de vouloir faire des logements sociaux, mais il faudra derrière s'assurer que les emplois soient au rendez-vous aussi.**
- **Participant : Sur Audenge, j'ai noté qu'il y avait deux points d'urbanisation qui sont en contradiction avec le nombre d'extension des aires déjà urbanisées. Je ne comprends pas que des permis soient délivrés, parce qu'il n'y a pas de réseau d'égouts, pourquoi laisse-t-on se développer de l'urbanisation à ces endroits-là.**

- **Réponse du SYBARVAL** : Avant les PLU, il y a avait des POS. IL faut savoir qu'à une époque, des tailles minimales de parcelles étaient demandées parce qu'il n'y avait pas le réseau collectif d'assainissement nécessaire, et donc les gens étaient obligés de faire un assainissement individuel. Autour du bassin, il faut savoir qu'un réseau collectif existe depuis des décennies, géré par le SIBA. Dans le SCoT, nous aurons une hiérarchisation des villages afin de définir quelles sont les possibilités d'urbanisation. Des hameaux situés à l'écart des commerces et services par exemple n'auront pas d'extensions d'urbanisation, car il faut également limiter les déplacements contraints, c'est-à-dire être obligé de prendre sa voiture pour aller chercher du pain.
- **Participant** : **S'il y a un accroissement de la population, le problème n'est pas tellement sur le traitement des eaux usées, mais plutôt sur la ponction de l'eau potable au départ**, puisqu'on est à la 4<sup>ème</sup> nappe, à 80-100 mètres de profondeur, donc protégée par des couches étanches. Quand j'entends les gens dire que ça va polluer la nappe, je leur dis laquelle, celle que tu as dans ton puit à 7 mètres ? Celle-là on ne la boit plus. Maintenant, on a l'eau qui est la même que celle des Abatilles qui vient du Massif Central. Cette nappe là on ne la connaît pas trop.
- **Participant** : Vous parliez des panneaux photovoltaïques, ça commence à prendre de l'espace. Est-ce que c'est rentable de prendre une partie de la superficie qui est en zone verte. On ne pense pas à **maintenir des zones vertes pour créer des parcs** tout simplement. Si on continue à construire à tout va pour relier les quartiers entre eux, il n'y aura à l'avenir plus de parcs et d'espaces verts. A Bordeaux par exemple, tout a été chamboulé, les places il y avait des arbres, maintenant il n'y a plus rien. Il y a beaucoup de gens qui souhaiteraient vivre à Bordeaux et qui ne veulent plus y vivre car c'est bétonner partout.
- **Réponse du SYBARVAL** : tout à fait, ça sera en effet un choix global qui sera posé. C'est à dire que si on a 100 hectares à urbaniser, est-ce qu'on en met 20 pour du photovoltaïque, 30 pour du développement économique, etc.
- **Participant** : On est là pour ne pas faire d'autres bêtises et erreur d'urbanisation comme par le passé. **Il ne faut pas que nos villes deviennent du béton.**
- **Participant** : Est-ce que les gens viennent d'eux-mêmes ? Est-ce qu'on veut les faire venir ou bien les empêcher de venir ? Quand vous dites 26 000 logements, ça veut dire 60 000 personnes au final.
- **Participant** : on peut **mettre des espaces réservés pour des arbres et espaces verts.**

## Environnement

- **M. Anthony Douet du SYBARVAL** : On en a un peu parlé. On a fait une carte avec l'ensemble des protections qui existent : Natura 2000, les propriétés du Conservatoire du Littoral, les espaces naturels sensibles gérés par le Département, etc. On a déjà un territoire qui est très riche en protections diverses et variées. A partir de cela, on peut travailler sur davantage d'espaces protégés. Sur la question de l'eau, on l'a dit, il y a omniprésence de l'eau sur ce territoire. On a différentes qualités qui existent. On mesure la qualité de l'eau au large du Bassin, de l'ensemble des cours d'eau qui arrivent dans le Bassin.
- **Participant** : Concernant le traitement des eaux usées, il y a la station d'épuration de Biganos, celle Gujan et celle de La Teste, ce sont les 3 principales stations existantes, et n'ayez pas peur, Veolia sera ravi d'en construire une supplémentaire le cas échéant. Dans le Val de l'Eyre, à Vignolles il n'y a pas de tout à l'égout, vous êtes en assainissement individuel. Il y a aussi la question des boues et des métaux lourds. Les métaux lourds sont séchés et désintégrés.
- **Participant** : Vous avez Suez Organique du côté de Latresne qui revalorise tous les déchets fermenticidés, notamment les boues, pour tirer du méthane et notamment du compost, qui servirait à amender les terres ici de la forêt qui sont que du sable, et le préfet a dit au Teich sur 3000 hectares on va étendre les boues de Suez et le Maire s'est levé contre. Le problème c'est que les dunes et les forêts, il faut savoir que c'est à 98% de droits privés, il y a très peu de forêt communale. L'environnement il y aura toujours des décisions qui engendreront des effets pervers et c'est ce choix qui va être posé dans l'élaboration de ce SCoT.
- **Participant** : Je suis très inquiète sur le pourtour de la Dune du Pila, sur le risque d'incendie quand on voit le nombre de personnes et de touristes qui viennent chaque année, et qui s'approchent de la forêt, il y a un risque de départ de feu. Est-ce qu'avec le SCoT on peut prévoir quelque chose.
- **Réponse du SYBARVAL** : on ne peut pas agir directement, mais on peut imposer des règles en imposant des reculs. Ce sera le Maire dans son document d'urbanisme qui pourra définir les lisières entre les lotissements et la forêt.
- **Participant** : Pour éviter l'afflux de personnes, on pourrait éviter de faire la pub sur le Bassin d'Arcachon. Il faudrait dire que le fond du bassin c'est vaseux, etc. Il nous faut bientôt 3h pour aller voir la famille au Cap-Ferret. On dit qu'est-ce que c'est beau, que c'est un lieu unique. C'est faux ! Il y a beaucoup d'endroits uniques comme le Bassin d'Arcachon, il faudrait faire moins de pub.

## Économie

- **Participant : Concernant le développement économique, comment cela va se passer pour que cela soit équitable entre chaque commune ? Il faut créer des emplois dans toutes les communes, comment les maires vont se partager le gâteau ?**
- **Réponse du SYBARVAL :** il faut qu'on arrive à trouver une bonne répartition. Sur le commerce, la structure existe déjà et elle est plutôt bien répartie. Il n'y a pas forcément besoin de créer ou développer de nouvelles zones. Il y a un projet à Arès d'agrandissement du Leclerc, qui sera le 3<sup>ème</sup> plus grand pôle du territoire. Il y a un hypermarché à Gujan, à Mios, une zone qui se structure au Barp. On peut donc considérer que sur le commerce on a un bon maillage. Après, sur les zones d'activités, ça ne serait pas cohérent de développer toutes les zones. Tout dépendra aussi du type d'entreprises que l'on souhaite installer. Le gâteau de toute façon ne sera pas extensible, il faudra donc faire des choix et définir une grille de répartition.
  
- **Participant : Ôtez-moi d'un doute, la Loi Notre, elle n'a pas déjà quantifié tout cela ?**
- **Réponse du SYBARVAL :** la Loi Notre a confié le développement économique aux intercommunalités. Pour le développement économique, en effet, la porte d'entrée ce sont les 3 intercommunalités.
  
- **Participant : Est-ce qu'on pourrait penser établir et définir qu'elle est la distance maximum que l'on doit parcourir pour rejoindre un centre commercial ou d'activités ? Il faut également penser que de développer des zones d'activités économiques, ne doit pas se faire au détriment des commerces locaux, de la petite épicerie.**
- **Réponse du SYBARVAL :** c'est pour cela que l'on va essayer de parler d'un côté commerces, et de l'autre de zones d'activités, de façon à établir des règles et une réflexion différente.
  
- **Participant : On a 2 pôles santé à Arès et à La Teste, quand on veut prendre un rdv médical, on est obligé d'aller se soigner à Bordeaux. Serait-il possible d'avoir un pôle santé qui permette d'agir rapidement et qui s'adapte au tissu local.**
- **Réponse du SYBARVAL :** concernant l'offre de médecins généralistes, on travaille sur le sujet pour connaître davantage le maillage.
  
- **Participant : J'ai l'impression que l'on essaye de limiter la démographie et par ailleurs de développer l'attractivité touristique et économique. Il y a un paradoxe.**

## Mobilité

- **Participant : l'offre de transports en commun n'est pas suffisante, en termes de lignes et de fréquence.**
- **Réponse du SYBARVAL :** on a commencé sur les grosses infrastructures, mais il y a des franges du territoire qui n'ont pas de desserte intéressante. Et on fait le lien avec les transports en commun, qui aujourd'hui ne répondent pas au manque, qui ne sont pas une vraie alternative, ni pour aller sur Bordeaux, ni pour se déplacer sur le territoire. Et je mets de côté quand même la COBAS qui a un transport urbain bien maillé. Concernant la possibilité d'un train interurbain, le SYBARVAL a mené en 2015 une étude sur le sujet. Le problème, s'il devait y avoir une infrastructure, c'est où on le fait passer et comment financer cette offre ?
- **Participant :** il y avait dans le SCoT précédent un **projet de réouverture de la gare de Lugos**, qui pouvait drainer des milliers de personnes. S'il y avait cette étude, ce serait quand même positif, parce que dans la zone limitrophe avec Parentis et Biscarrosse, il n'y a rien, c'est le désert complet. Il y a des risques d'accidents importants sur ces zones, s'il y avait le train ce serait quand même très bien.
- **Réponse du SYBARVAL :** vous avez raison, on ne l'a pas repris. Mais ce pourrait être intéressant de s'y repencher.
- **Participant :** **il n'y a pas assez de trains. L'amplitude horaire n'est pas terrible, notamment le soir pour ceux qui souhaitent sortir sur Bordeaux.**
- **Réponse du SYBARVAL :** oui c'est vrai.
- **Participant :** dans le précédent SCoT il y avait **la voie rétro littorale pour désengorger la D3**. Ça fait 40 ans qu'on en parle, tout était ok, puis finalement le projet est resté lettre morte.
- **Réponse du SYBARVAL :** En effet, le SCoT précédent avait cartographié ce projet. Le Département mène une concertation depuis plusieurs années sur le sujet, en lien avec le SYBARVAL et la COBAN : le PDDNB (plan de déplacement durable du nord bassin). Le SCoT et le PDDNB sont menés en parallèle, permettant de bien particulier les choix qui seront faits.
- **Participant :** je reviens aux enjeux à l'horizon 2040, moi je suis surpris de voir qu'on parle de constructions, de déviations, de compléter le maillage routier. Je trouve cela paradoxale avec **la recherche de solutions alternatives comme les transports en communs, le co-voiturage**. Je trouve dommage que l'on continue à parler dans cette liste d'enjeu et de penser le territoire en continuant à parler de la place de la voiture.

- **Réponse de NEORAMA** : les enjeux qu'on vous présente ce soir, sont des enjeux qui ont été élaborés par les bureaux d'études. Tout l'enjeu de la concertation est de vous amener à venir compléter ces enjeux, les reformuler, les inverser, etc. La concertation doit permettre de les ajuster sur la base de vos suggestions et remarques.
- **Participant** : **concernant le transport maritime, je trouve qu'il est totalement sous exploité par rapport au potentiel du bassin. Je me demande s'il ne serait pas possible de le développer comme c'est le cas dans d'autres régions d'Europe où ça marche très bien. Notamment d'Andernos jusqu'à Arcachon.**
- **Réponse du SYBARVAL** : tout à fait, on l'a mis dans la carte, c'est quelque chose qui peut être étudié, on va donc ajouter la suggestion.

## SYNTHESE DE LA HIERARCHISATION DES ENJEUX PAR LES PARTICIPANTS :

*(en gras les enjeux prioritaires)*

### Démographie, habitat, équipements :

- 1/ Préserver le caractère multipolaire du territoire : 1 vote
- 2/ Maintenir une offre élargie et complémentaire de services : 4 votes
- 3/ Proposer une offre de formations supérieures en lien avec les savoir-faire locaux : 8 votes**
- 4/ Accompagner le déploiement de la fibre sur le territoire : 4 votes
- 5/ Anticiper et maîtriser la croissance démographique : 12 votes**
- 6/ Limiter la consommation des espaces : 10 votes**
- 7/ Poursuivre la diversification à l'œuvre de l'offre de logements : 0 votes
- 8/ Adapter le parc le plus ancien aux besoins actuels : 3 votes

### Environnement et risques :

- 1/ Maîtriser et organiser la croissance démographique afin de limiter ses impacts sur le système écologique du territoire et ainsi conserver ses qualités environnementales et paysagères exceptionnelles : 13 votes**
- 2/ Limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, en mobilisant prioritairement et en optimisant les espaces déjà urbanisés : 8 votes**
- 3/ Veiller à réduire les effets de ruissellement pour préserver la qualité de l'eau : 7 votes**
- 4/ Viser la restauration des écosystèmes et des services qu'ils rendent aux activités et au bien-être des habitants et des touristes : 2 votes
- 5/ Organiser la fréquentation des différents paysages, en fonction de leur fragilité : 0 votes
- 6/ Développer des actions pour la réduction des pollutions : 7 votes**
- 7/ Reconquérir les paysages urbains et les espaces de transition, en s'adaptant aux risques présents et à venir : 1 votes
- 8/ Protéger le réseau hydrographique omniprésent et structurant tout en garantissant l'accès à une eau en quantité et en qualité suffisante : 0 votes
- 9/ Adapter l'urbanisation, protéger les habitants et les activités face aux risques : 0 votes

### Économie et commerce :

1/ Renforcer les activités productives sur le territoire, via une structuration forte des filières existantes ou émergentes : tourisme, économie de la mer, sylviculture/bois, construction, silver économie... : 4 votes

**2/ Proposer des formations en lien avec les besoins des entreprises locales pour une adéquation emplois / compétences (lycée de la mer à Gujan-Mestras, futur lycée du Barp...) et miser la recherche-développement afin de moderniser les filières : 7 votes**

3/ Valoriser les savoir-faire locaux, et notamment agricoles et ostréicoles, en développant les circuits courts (vente directe et espaces de dégustation, marchés hebdomadaires, surfaces dédiées au maraichage...) : 5 votes

**4/ Anticiper les besoins fonciers et immobiliers des entreprises du SYBARVAL sur le moyen / long terme pour favoriser leur développement et optimiser le foncier déjà urbanisé : 7 votes**

5/ Adosser aux ZAE des vocations pour améliorer leur lisibilité et affirmer des complémentarités entre elles : 1 vote

6/ Accompagner les entreprises naissantes (hôtels et pépinières d'entreprises...), dans leur installation mais aussi leur croissance : 5 votes

**7/ Proposer un cadre de travail de qualité via la création de services (crèches, restauration, numérique...) aux salariés et entreprises, des aménagements paysagers, une accessibilité facilitée pour tous modes de déplacements... : 7 votes**

### Mobilités et transports :

**1/ Maintenir des infrastructures routières et ferrées efficaces : 4 votes**

2/ Compléter si nécessaire le maillage routier : 0 vote

3/ Veiller à la bonne accessibilité des espaces économiques : 2 votes

4/ Organiser les flux en période estivale : 2 votes

5/ Faire des gares de véritables lieux d'intermodalité : 2 votes

**6/ Renforcer l'offre de transport en commun : 10 votes**

7/ Encourager les utilisations différenciées de la voiture : 3 votes

8/ Apaiser les mobilités dans les centres-villes : 1 vote

**9/ Sécuriser les itinéraires cyclables et piétons et poursuivre le développement du maillage cyclable : 6 votes**

## Compte rendu synthétique des propositions du 2<sup>ème</sup> panel

« Économie et Commerce »	
Enjeux	Contribution
<b>1/ R&amp;D / Filières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier les filières ayant un intérêt autour du Bassin (aquaculture, sylviculture)</li> <li>- Créer des entreprises qui n'existent pas sur le Bassin</li> <li>- Favoriser la recherche développement, pas des « laboratoires » locaux rattachés à la métropole</li> <li>- Limiter le tourisme estival, le diluer sur l'année</li> <li>- Développer des micro fermes pour produire sain, sans pesticides etc. sans produits chimiques : favoriser une production en mode naturel</li> </ul>
<b>2/ Besoins fonciers et immobiliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir des réserves foncières pour permettre l'accueil d'entreprises à haut niveau technologique</li> <li>- Création d'une EPHAD dans le Val de l'Eyre, créations d'emplois d'infirmiers, médecins, etc.</li> <li>- Favoriser la création d'entreprises plutôt que le transfert d'entreprises</li> <li>- Augmenter l'offre hôtelière</li> <li>- Faire un audit auprès des entreprises pour connaître leurs besoins</li> </ul>
<b>3/ Cadre de travail de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le télétravail</li> <li>- Fuir le gigantisme, faire des services locaux pour limiter les déplacements (crèches, écoles, EPHADS)</li> <li>- Adapter les services (crèches, transports, etc.) avec les amplitudes horaires et journalières de l'emploi</li> </ul>
<b>4/ Autres</b>	

<b>« Mobilités et Transports »</b>	
<b>Enjeux</b>	<b>Contributions</b>
<b>1/ Transports en communs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer des navettes régulières (bus et mini-bus) des autres villes vers les gares</li> <li>- Créer une ligne de bus entre Le Barp et Marcheprime</li> <li>- Privilégier le transport maritime de personnes avec des moyens adaptés (hydroglisseurs)</li> <li>- Augmenter le nombre de trains entre Bordeaux et le Bassin, avec des horaires adaptés aux actifs</li> <li>- Développer les transports aériens type drone collectif, comme dans d'autres pays européens</li> <li>- Faire correspondre les horaires de transport entre le bus, le train et le tramdu Bassin à Bordeaux (maillage complet)</li> <li>- Favoriser des transports écologiques</li> <li>- Adapter des voitures de trains pour les vélos et les trottinettes électriques</li> <li>- Créer un transport en commun en site propre</li> </ul>
<b>2/ Itinéraires cyclables et piétons</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les pistes cyclables avec une piste dédiée aux vélos et trottinettes électriques</li> </ul>
<b>3/ Infrastructures routières et ferrées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire passer au département la gestion du chemin d'Argilas (à cause du mauvais état de cette voie)</li> <li>- Voie de contournement de la RD3</li> <li>- Rouvrir la gare de Lugos pour désenclaver Sanguinet</li> </ul>

4/ Autres	
-----------	--

« Démographie / Habitat / Équipements »	
Enjeux	Contributions
<b>1/ Croissance Démographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer habitat individuel et collectif avec les commerces de proximité</li> <li>- Quel mode de logement : résidence, immeuble ou libre</li> <li>- Quelles offres de logements, pour quel type de population ? Quelles doivent les structures en fonction de cette population ? (Exemple : La Teste vs Arcachon = population différente)</li> <li>- Proposer des habitats personnalisés pour les jeunes travailleurs, voire les saisonniers</li> <li>- Construction R+2 maximum en centre-ville avec au moins 20% d'espaces verts</li> <li>- Limiter la hauteur des immeubles (R+2 ou R+3 en ville)</li> <li>- Aide à l'acquisition de logement pour les jeunes souhaitant s'installer ou rester sur la région</li> <li>- Une offre adaptée aux familles : éviter les logements trop petits qui ne seront pas adaptés aux familles</li> <li>-</li> </ul>
<b>2/ Consommation des espaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver les espaces verts en centre-ville</li> <li>- Définir des zones vertes et valoriser les chemins forestiers</li> <li>- Harmonisation entre habitat, espaces verts et nature</li> <li>- Conserver les coulées vertes entre communes</li> </ul>

<b>3/ Offre de formations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la formation dans l'entreprise dès 14 ans avec la poursuite des études</li> <li>- Rajouter des lycées professionnels</li> <li>- Formation professionnelle in situ à proximité</li> <li>- Développement de formations dans les bio technologies et dans l'aéronautique</li> <li>- Mettre en place une coopération entre employeurs et centres de formations et lycées professionnels</li> </ul>
<b>4/ Autres</b>	

<b>« Environnement et Risques »</b>	
<b>Enjeux</b>	<b>Contributions</b>
<b>1/ Limiter les impacts sur l'écologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir des poubelles déchets organiques (légumes) sur le territoire pour le biogaz et le compost</li> <li>- Rapprocher un centre de tri sur le pays pour un traitement des déchets en circuit court</li> </ul>
<b>2/ Qualité de l'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération de l'eau pluviale par des équipements adaptés, chaussées drainantes, récupération des eaux chez les particuliers, etc.</li> <li>- Faire des espaces aquatiques autour des villes afin de filtrer les particules, drainer des espaces et assainir les eaux</li> <li>- Éviter le macadam le plus possible, éviter le ruissellement</li> <li>- En forêt, faire des étangs artificiels afin de réduire l'évacuation trop rapide vers les rivières</li> </ul>

<b>3/ Réduction des pollutions</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir la plantation de plantes absorbant les polluants</li><li>- Mettre en place des éclairages publics solaires ou écologiques</li><li>- Proposer aux habitants des poubelles pour le verre, et des poubelles vertes et ménagères dans tout le SYBARVAL</li><li>- Extinction de l'éclairage dans les villes de 1h à 6h</li></ul>
<b>4/ Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter l'utilisation des plastiques</li></ul>